Sujet : PC 05137321 B0002 SAS CPES - Lac de Cloyes 3 - BR_1521_2021
De : dsae-dircam-sdrcam-nord-envaero.chef.fct (par AdER) <dsae-dircam-sdrcam-nord-envaero.chef.fct@intradef.gouv.fr>
Date : 13/01/2022 à 10:20
Pour : "geraldine.canduzzi@marne.gouv.fr" <geraldine.canduzzi@marne.gouv.fr>

Madame, Monsieur,

Votre projet photovoltaïque sur le territoire de la commune de Moncetz l'Abbaye (51) transmis par courrier en date du 13 décembre 2021, ne présente pas une gêne avérée pour les armées.

Dans l'éventualité où ce projet subirait des modifications postérieures au présent courrier, il devra systématiquement faire l'objet d'une nouvelle consultation.

Ce document est établi sur la base des critères actuellement pris en compte par le ministère des armées et des informations recueillies à ce stade de la consultation. Il tient compte de la règlementation et des contraintes en vigueur au jour de l'étude.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Adjudant-Chef MATHIEU Bruno
Sous-Direction Régionale de la Circulation Aérienne Militaire Nord
Division Environnement Aéronautique
DSAE/DIRCAM/SDRCAM-NORD/DEA
Base aérienne 705 – Cinq Mars la Pile – RD 910
37076 TOURS CEDEX 02
Tél : 0245341487 / PNIA : 862271487
bruno.mathieu@intradef.gouv.fr

cid:image00

Direction de la sécurité aéronautique d'État
Direction de la circulation aérienne militaire
Sous-direction régionale de la circulation aérienne militaire nord